



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85815

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proposition du rapport fait au nom de la commission d'enquête sur le fonctionnement du service public de l'éducation, sur la perte de repères républicains que révèle la vie dans les établissements scolaires et sur les difficultés rencontrées par les enseignants dans l'exercice de leur profession prévoyant une évaluation de la maîtrise du français tout au long de l'enseignement élémentaire, notamment en CM2 conditionnant l'accès en 6ème, l'apprentissage de la langue française devenant l'axe central des programmes du primaire. Il lui demande son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

La loi no 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a placé au cœur de l'action engagée la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques. Dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et dans les nouveaux programmes de maternelle et de la scolarité obligatoire (respectivement publiés les 26 mars et 26 novembre 2015), la maîtrise de la langue est un élément central. La circulaire de rentrée 2015 (circulaire no 2015-085 du 3 juin 2015) précise que « la maîtrise de la langue et les compétences mathématiques jouent un rôle crucial dans la réussite scolaire et l'insertion professionnelle et sociale ; leur apprentissage par chaque élève doit être encouragé très tôt et renforcé tout au long de la scolarité, en fonction de ses besoins. L'acquisition de la maîtrise de la langue française et des langages scientifiques est l'objectif premier de l'école primaire [...]. Initiée dès l'école maternelle, la maîtrise de la langue française fait l'objet d'un chantier prioritaire tout au long de la scolarité, à chaque étape du parcours de l'enfant et du jeune, au service de sa réussite dans ses apprentissages et dans la construction de sa citoyenneté. ». Au regard du rôle social que joue la maîtrise de la langue et les compétences mathématiques dans la réussite scolaire et l'insertion professionnelle et sociale, il est essentiel que chaque élève puisse faire l'objet d'une attention particulière dans la construction progressive de ces compétences complexes, avec un véritable soutien de son implication, de sa motivation et de sa confiance en ses capacités. Une évaluation des élèves en français et en mathématiques, à des fins diagnostiques, a ainsi été mise en place au début de la classe de cours élémentaire 2ème année (CE2) à la rentrée 2015. Elle permet aux équipes pédagogiques d'identifier les difficultés potentielles et de mettre en œuvre une réponse adaptée aux besoins de chaque enfant. Quant à la liaison entre l'école élémentaire et le collège, le conseil école-collège est aussi un levier qui permet aux enseignants de mieux organiser leurs enseignements en équipe afin d'assurer une continuité des apprentissages des élèves au sein de chaque cycle. En outre, la nouvelle organisation de la scolarité obligatoire, qui entrera en vigueur en septembre 2016, inclut les classes de cours moyen 1ère année (CM1), de cours moyen 2ème année (CM2) et de 6ème dans un même cycle d'enseignement. L'acquisition par les élèves des objectifs d'apprentissage fixés par le nouveau programme de ce cycle, sera appréciée à l'issue des trois années du cycle.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85815

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 26 janvier 2016

Question publiée au JO le : [28 juillet 2015](#), page 5693

Réponse publiée au JO le : [9 février 2016](#), page 1333